

Et si on jetait
moins et mieux ?

P14

De nouveaux rendez-vous
culturels à Voreppe !

L'eau en questions...

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaigne, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

EDITO



- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- 1^{re} étape franchise pour Aquantis !
- Faciliter la mobilité, oui, mais comment ?
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE



P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER
ÉT SI ON JETAIT MOINS ET MIEUX ?
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- L'eau en questions...
- Le rendez-vous du badminton à ne pas manquer !
- Place au Voiron Jazz Festival !
- Luttons contre le frelon asiatique !
- Bientôt le printemps, pensez au service M Vélo +
- À la Ressourcerie, on valorise les objets, mais pas seulement...



Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/Illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, G. Randon, T. Chenu, S. Frappat, jguillou-cbl, V. Gaillard, Lara Balais GrenobleAlpesMetropole, P.Honnemann, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100% recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

Économie circulaire. Derrière cette appellation se cache l'ambition d'une évolution radicale de notre modèle économique traditionnel; un modèle linéaire fondé sur le triptyque « produire, consommer, jeter » et la volonté de promouvoir une économie qui limite à la fois la consommation de ressources et la production de déchets. Nous produisons annuellement en France environ 310 millions de tonnes de déchets. 34 millions de tonnes sont générés par les ménages; 64 millions de tonnes par les entreprises (hors construction) et 213 millions par le secteur de la construction. 64% de ces 310 millions de tonnes de déchets sont désormais recyclés. C'est 3 points de plus qu'il y a 10 ans. 8% servent à la valorisation énergétique et l'élimination ne concerne plus que 28% du total, soit une baisse de 8 points en 10 ans.

Grâce à l'effort combiné des acteurs publics et des acteurs économiques, la montée en puissance de l'économie circulaire est désormais une réalité. Les déchets constituent d'ores et déjà une ressource pour certains secteurs de l'économie française. Ils constituent 71% de l'approvisionnement de l'industrie papetière, 63% de l'industrie du verre et 43% de la sidérurgie.

Quels que soient les efforts consentis en matière de recyclage et de valorisation, il n'en demeure pas moins que, selon la formule bien connue, « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de février 2020 se fixe comme objectif d'éliminer l'ensemble des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Après la disparition des sacs en plastique dans les commerces, l'interdiction de la vaisselle jetable dans les établissements de restauration rapide, la loi antigaspillage interdit également la vente au détail de fruits et légumes frais dans des emballages plastiques. Outre le « Zéro plastique jetable » d'ici 2040 et la sortie du tout jetable, la loi vise également à agir contre l'obsolescence programmée et à favoriser le réemploi solidaire.

Les territoires les plus vertueux et les plus engagés pour la bifurcation environnementale n'attendent généralement pas la réglementation nationale pour engager des politiques ambitieuses. Bien avant la loi de 2020, la Communauté du Pays Voironnais s'est lancée, dès 2004, dans une politique de limitation de la production des déchets. Grâce à l'engagement et au civisme des habitants, cette politique permet d'obtenir des résultats concrets, puisque les déchets ménagers produits dans le Pays Voironnais ont diminué de 18% depuis 2010, alors même que la population a augmenté de 6 500 personnes.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro

en images

Mobilité

Le Service Express Régional Métropolitain de l'aire grenobloise vient d'être lancé par l'ensemble des partenaires dont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, le Pays Voironnais et le Grésivaudan. Le principe serait de renforcer les dessertes ferroviaires existantes, notamment en améliorant leur fiabilité, leur ponctualité et en multipliant les offres.



Bibliothèques

Du 23 au 25 janvier le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais a vibré à l'occasion des Nuits de la lecture! Une édition sur le thème des patrimoines pour découvrir ou re-découvrir les grands classiques de la littérature mais aussi des histoires qui se sont déroulées près de chez vous.



Prévention

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le Pays Voironnais vous propose de nombreux ateliers pour fabriquer vos propres emballages, vos produits ménagers, vos protections menstruelles lavables mais aussi pour composter vos déchets. Des solutions économiques, respectueuses de votre santé et de l'environnement!

Métiers

Découvrir près d'une centaine de métiers avec des professionnels pour construire son orientation et son parcours, c'est ce que proposait la Maison de l'Emploi à l'occasion du Forum Déclic Passion Métiers qui s'est déroulé à Voiron en février.



DANSE

Le temps d'un spectacle, la compagnie Renversements a investi le Musée Archéologique du Lac de Paladru. Mêlant danse, robotique et musique, les danseurs ont fait coexister sculptures-robots et objets archéologiques.



Entreprise

Vous avez le projet de créer ou de reprendre une entreprise? Le Pays Voironnais vous accompagne dans vos démarches et vous propose régulièrement une réunion d'information collective. Gratuite, cette réunion vous permet d'en savoir plus sur les grandes étapes, les contacts, les aides dont vous pouvez bénéficier. Pour vous inscrire www.paysvoironnais.com, rubrique Économie.

De nouveaux rendez-vous culturels à Voreppe !



Tout est parti d'un groupe de Voreppins amoureux de culture qui voulaient enrichir, diversifier et amplifier la programmation culturelle locale. Qu'à cela ne tienne, ils se rapprochent alors de la MJC pour monter un projet de rendez-vous culturels. On vous en parle.

Si le territoire foisonne d'associations culturelles et d'artistes, pour Eric Ghenassia et Domitille Salètes installés à Voreppe depuis dix ans, la commune manquait d'une programmation régulière et grand public. « Nous avons alors constitué un petit groupe de bénévoles de tous âges intéressés par la culture et nous nous sommes rapprochés de la MJC de Voreppe. Nous avons alors mis en place une commission "Spectacle vivant professionnel" pour essayer de développer une offre régulière de spectacles sur la commune » explique Eric.

+ D'INFOS

Pour découvrir la programmation 2025 : www.mjc-voreppe.fr



→ **LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

> 17 avril à 20 h
L'Abécédaire de Boris Vian
Théâtre musical organisé avec l'Attrape-cœurs et le Label enfant phare
Tout public - À l'Arrosoir
Billetterie : www.abcdvian.fr

> 17 mai
Plastic Boum Boum
Spectacle percutant avec la Compagnie du tRufu
Tout public - MJC de Voreppe
Billetterie : www.ateaprod.com

Bénévole mais très professionnelle, la commission a alors lancé un questionnaire pour connaître les attentes des habitants en la matière et se faire connaître. « L'idée est de proposer des rendez-vous réguliers, en choisissant les moments les plus propices. Nous voulions que cette programmation soit complémentaire à ce qui existe déjà, donc éviter le chevauchement avec d'autres événements. Et au-delà de l'aspect culturel, nous souhaitons favoriser le lien social, avec des temps de rencontres et de convivialité avec de la petite restauration et une buvette lors des représentations » précise Domitille.

Quant aux spectacles proposés, le principe est d'offrir des spectacles vivants professionnels que ce soit du théâtre, de la danse, de la musique avec une place importante dédiée aux artistes locaux. Les spectacles se dérouleront dans différentes salles de la commune avec comme lieu de prédilection la cour de la MJC pour les beaux jours. « Et à terme nous souhaiterions travailler en réseau avec les autres MJC du territoire, ce qui nous permettrait de nous ouvrir sur l'extérieur et d'enrichir nos propositions » ajoute Eric. S'il est un peu tôt pour tirer des conclusions, le pari semble réussi puisque pas moins de 450 personnes avaient réservé leur place pour le premier spectacle qui s'est déroulé le 12 février dernier à l'Arrosoir !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles : spectacles@mjc-voreppe.fr



p 10

Agenda & Culture en Pays Voironnais

1^{re} étape franchie pour Aquantis !

p 8



1^{re} étape franchie pour Aquantis !

En travaux depuis 2022, la station d'épuration Aquantis a été entièrement réhabilitée pour augmenter sa capacité de traitement et prochainement produire du gaz. Le point sur les dernières réalisations et sur les étapes à venir.

Ensuite, à partir de la fin du premier semestre, le site d'Aquantis commencera à valoriser énergétiquement sa propre production de boues mais également celles des autres stations d'épuration du territoire (*Charavines, Saint-Geoire en Valdaine, Tullins et Vourey*). Une fois traitées, ces boues permettront de produire du biogaz grâce à la décomposition biologique des matières organiques des boues via un biométhaniseur.

Ce biogaz, une fois épuré, sera alors revendu et injecté sur les réseaux de distribution de gaz. À terme, le méthaniseur devrait produire jusqu'à 3,8 GWh, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 400 logements utilisant du gaz comme énergie domestique (*chauffage, production d'eau chaude, cuisine*).

Ce système permettra également de mettre en cohérence le traitement et la valorisation des boues sur l'ensemble du Pays Voironnais et de diminuer de 30 % leur volume.

Construite en 1994 pour traiter les eaux usées des communes de Saint-Aupre, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Étienne de Crossey, Voiron, Coublevie, Saint-Jean de Moirans, La Buisse, Moirans et Voreppe, la station ne répond plus aux enjeux réglementaires en matière environnementale et de développement du territoire. Mise en place pour épurer les eaux de quelque 65 500 habitants, la station devra à terme traiter les eaux de 95 000 équivalents habitants. Pour y parvenir, un programme de travaux d'une durée de 3 ans a débuté en 2022. Un chantier particulièrement délicat puisqu'il se déroule alors que la station d'épuration doit continuer à fonctionner normalement.

De nombreux équipements ont donc été réhabilités et transformés afin de leur permettre de traiter une plus grosse quantité d'eaux usées. Ainsi, depuis le début de l'année, l'extension de la capacité de traitement de la station est effective avec la mise en service des nouveaux équipements. Par ailleurs, depuis le printemps 2024, un système d'aération des bassins permet désormais de réaliser une économie de plus de 200 000 € grâce à la suppression de l'ajout d'oxygène liquide. Viendra par la suite la mise en service de divers équipements permettant le traitement et la déshydratation des boues générées par les eaux usées.

COÛT TOTAL DU PROJET

> **22 millions d'euros**
dont 2 millions d'euros du FEDER
(Fonds Européen de Développement Régional)



Les prochains projets de la station

À terme, le site d'Aquantis devrait accueillir une centrale photovoltaïque destinée à assurer la consommation électrique de la station. Une Maison de l'eau est également en projet pour sensibiliser les visiteurs enfants et adultes à toutes les questions concernant le cycle de l'eau.

Faciliter la mobilité, oui, mais comment ?



Améliorer la mobilité du quotidien et notamment les trajets domicile-travail, telle est l'ambition des futurs Services Express Régionaux Métropolitains dont le principe vient d'être acté.



En novembre 2022, le Président de la République annonçait sa volonté de développer des Trains Express Régionaux rebaptisés pour l'occasion Services Express Régionaux Métropolitains, les SERM, dans 10 agglomérations. Cette ambition a été traduite dans la loi du 27 décembre 2023. Depuis, 24 projets de SERM ont été labellisés en France, dont pas moins de six dans la seule région Auvergne Rhône-Alpes et un en Isère, dans la région grenobloise.

Avec une distance moyenne de 30 km entre le domicile et le lieu de travail, la question de la mobilité est centrale dans le quotidien de la plupart d'entre nous. Encore plus pour les habitants des territoires périurbains situés autour de l'agglomération grenobloise, qui sont confrontés quotidiennement à de nombreux embouteillages pour aller travailler. Mais cette problématique est loin d'être récente puisque cela fait plus de 50 ans que les pouvoirs publics étudient la possibilité de renforcer les dessertes lourdes en transport en commun entre le cœur métropolitain et les territoires périurbains. De multiples études ont ainsi été réalisées et différentes solutions envisagées tram-train, TER périurbain et même un tramway périurbain. Mais à chaque fois, un obstacle majeur : le financement !

En effet, le principe du SERM de l'aire grenobloise serait de renforcer les dessertes ferroviaires existantes, notamment en améliorant leur fiabilité, leur ponctualité et en multipliant les offres. Pour ce faire, de nombreux partenaires dont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de Communes du Grésivaudan, se sont réunis pour concrétiser ces projets de développement de services.

Pour répondre à ces objectifs, un programme important d'aménagement des infrastructures ferroviaires, de création de nouveaux services et de renfort de matériel ferroviaire serait nécessaire et estimé à plus d'un milliard d'euros. Une somme colossale qui serait répartie entre les différents partenaires mais dont les modalités ne sont à ce jour pas encore connues...

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - malp.fr

> 30/03 à 18h

Concert - Watchdog
dans le cadre du Voiron Jazz Festival.
Duo mêlant clarinettes et claviers.



> 05/04 à 16h

**VISITE GUIDÉE
des collections
permanentes**



UN BILLET POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée au MALP vous permet
de vous rendre au Musée Mainssieux

> **TOUTES LES INFOS CULTURE**
culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS billetterie-culture.paysvoironnais.com

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

Atelier créatif
(sur réservation)

> 26/03 à 14h30

Flours en papier printanières: la tulipe.
De 6 à 99 ans.

> 29/03 à 17h30

CONCERT

Ensemble Chakâm (en partenariat avec
Les Allées Chantent, les Détours de Babel
et le Voiron Jazz Festival). Musique d'inspiration
persane et arabe, portée par trois musiciennes
mêlant cordes et voix. *Gratuit.*

> 05/04 à 16h30

VISITE RELAXANTE

Mêlez visite du musée à un temps
de pratique douce du yoga.
L'occasion de voir les œuvres
sous un nouvel angle.

Agenda & Culture

MOIS DES MÉDIAS ET DE L'INFORMATION

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN DE MOIRANS

> 15/03 à 9h

ATELIER

« **CE FILM N'EXISTE PAS** »

Créez une affiche de film imaginaire grâce à l'IA.

BIBLIOTHÈQUE DE TULLINS

> 15/03 de 14h à 17h

ATELIER DE CRÉATION de court-métrage
assisté par l'intelligence artificielle.

CINÉMA LE CAP DE VOREPPE

> 15/03 à 20h

« **TERMINATOR** » suivi d'un débat sur l'IA
au cinéma animé par le journaliste François Cau.

BIBLIOTHÈQUE DE CHIRENS

> 28/03 à 19h

LECTURE COLLECTIVE
« **L'IA EN QUESTIONS** »

Découverte à plusieurs d'un ouvrage sur l'intelligence
artificielle, par la méthode de l'arpentage.

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

**BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS**
www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil

Spécial Voiron
Jazz Festival 2025!

Médiathèque de Moirans

> 21/03 à 19h

GINGER DUO

Complices de longue date, Gregory Sallet et
Romain Baret revisitent la chanson française.

Médiathèque de Voreppe

> 29/03 à 11h

JEITINHO INVITE RUBINHO ANTUNES

Partez pour un voyage musical
entre jazz et musique brésilienne.

Médiathèque de Voiron

> 2/04 à 19h

ZIK'ELLES

Deux musiciennes et une danseuse
se rejoignent pour un voyage poétique
et musical.



Expo temporaire
« **Le Roman de Renart** »

DÉCOUVREZ PLUSIEURS EXTRAITS
DE L'EXPOSITION PAR THE STREET YÉTI

AU MALP

> Jusqu'au 31/03

**À LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA MURETTE**

> Du 1^{er} avril au 3 mai

AU GRAND ANGLE

> Du 8 au 25 avril

**À LA BIBLIOTHÈQUE
DE MOIRANS**

> Du 14 au 27 avril



Electro Deluxe X Kinga Glyk

à 20h

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr

DANS LE CADRE DU VOIRON JAZZ FESTIVAL

Depuis plus de 20 ans, Electro Deluxe se distingue
par un son unique et original, un cocktail survitaminé
de soul et de funk, au caractère reconnaissable
entre tous. Le groupe à la rythmique implacable,
à la section cuivre explosive et au chanteur charis-
matique n'a cessé d'explorer les frontières musicales
sans se soucier des limites ni des étiquettes.
La scène est le milieu naturel dans lequel Electro
Deluxe donne toute sa mesure, garantissant une
expérience intense et unique!

Retrouvez en première partie Kinga Glyk,
une jeune bassiste et compositrice polo-
naise qui électrise les foules avec un jazz
fusion fortement dosé en funk. Entourée
d'une poignée de musiciens très ancrés
dans la sphère funk et R'N'B', elle déploie
un répertoire instrumental énergique et
singulier.

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **25 mars**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant?

Il existe des solutions pour vous!

Renseignements auprès de Prescri' Bouge
06 46 00 65 29

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi?

L'E2C Isère organise des **réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le 17 mars et le 14 avril à 13h30.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu à Voiron
> les 14 et 26 mars et les 4 et 11 avril.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?



Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (*ordinateur, imprimante*):

> Avec un animateur lundi et mardi sur rendez-vous de 13h30 à 17h et le jeudi sans rendez-vous de 9h à 12h.

> Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche (*les personnes de moins de 26 ans devront s'inscrire à la Mission locale de Voiron*).

ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information **le 27 mars de 10h à 12h à Centr'Alp.**

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi** :

> accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
> programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;

> allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30.
Entrée libre.

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> **le 13 mars** (*en visioconférence ou en présentiel*) de 14h30 à 17h au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise »
Renseignements au 04 76 27 94 30

Des déchets amiantés à évacuer ?

La prochaine collecte aura lieu **le samedi 22 mars** sur le Site écologique de La Buisse. Cette collecte gratuite, réservée aux particuliers, concerne uniquement les déchets d'amiante liés tels que les plaques de fibrociment (*toiture*), tuyaux amiante-ciment et canalisations (*conduits d'eau*), bardage, pots de fleurs.

Réservation obligatoire depuis votre compte « déchèterie » : (www.paysvoironnais.com rubrique *déchèteries*).

Veillez à respecter le nombre autorisé de plaques par sac ! Tout dépôt ne respectant pas les consignes (*sac trop lourd...*) sera refusé. Aucune aide au déchargement ne sera apportée.



Pays Voironnais

MAGAZINE



p 18

Le 21 mars célébrons l'eau !

p 14

Et si on jetait moins et mieux ?

Et si on jetait moins et mieux ?

EN 2024
+ de 8 700
229 personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets
interventions pédagogiques réalisées
dans les établissements scolaires du Pays Voironnais



Aujourd'hui, chaque habitant du Pays Voironnais produit en moyenne 502 kg de déchets par an. En France leur quantité a doublé en 40 ans : nous achetons davantage, fréquemment et des produits plus éphémères.



Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin d'économiser les matières premières épuisables, de diminuer les impacts sur l'environnement et de limiter le coût des déchets pour chacun. Engagé depuis 2004 en faveur de la prévention des déchets, le Pays Voironnais a depuis développé cet axe en participant à divers programmes soutenus par l'ADEME (*Labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en 2016, Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire de 2020 à 2022...*).

Des actions payantes puisque depuis 2010, les déchets ont diminué de 18% sur le territoire.

Cette année, le Pays Voironnais va élaborer son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, pour la période 2025 à 2030. Les habitants seront invités à participer à l'élaboration de ce dernier.

> Vous souhaitez réduire vos déchets, mais vous ne savez pas par où commencer ? Le Pays Voironnais vous accompagne !

> BROYER, COMPOSTER, VALORISER !

Le Pays Voironnais mène des actions en faveur de la promotion du compostage des déchets verts et alimentaires qu'il soit individuel, collectif ou qu'il s'agisse du lombricompostage.

Depuis 2006, 6 480 composteurs individuels ont été mis à disposition des habitants du Pays Voironnais. Ceux-ci sont gratuits lors d'ateliers dédiés ou disponibles sur le Site Écologique de La Buisse au tarif de 20€.

> Prochains ateliers, les 24 et 28 mars 2025 à 13 h 30 et 15 h 30 à La Buisse.

Afin de permettre aux habitants ne possédant pas de jardin de composter leurs déchets, des lombricomposteurs sont mis à disposition à un tarif préférentiel de 25€.

472 foyers ont acquis un lombricomposteur depuis 2013 après avoir suivi une session de formation.

> Prochaine session de formation, le 25 mars à 17 h 30 à La Buisse.

Afin de valoriser les déchets alimentaires au plus près de leur production, 42 sites de compostage collectifs ont été installés dans des établissements scolaires, des entreprises, des copropriétés, mais aussi en ville comme à Moirans, Tullins ou Voiron...

Des formations sont proposées gratuitement afin de rejoindre le réseau des Guides composteurs du Pays Voironnais constitué aujourd'hui de 61 personnes.

Et pour chaque site de compostage collectif installé, des référents de site sont formés, ils sont une cinquantaine à ce jour. Ces personnes ressources participent à leur rythme au développement local des bonnes pratiques en matière de gestion de proximité des biodéchets.

> Prochaine formation pour être « Référent de site », le 15 mars 2025 à Coublevie, n'oubliez pas de vous inscrire.



Se procurer un broyeur de végétaux

Réduire le volume de vos déchets verts pour les réutiliser dans votre jardin sous forme de paillage et limiter vos trajets à la déchèterie, c'est possible avec l'aide d'un broyeur de végétaux. Pour vous aider dans cette démarche, le Pays Voironnais vous propose une aide financière pour l'achat groupé d'un broyeur de végétaux à usage domestique.

Prise en charge de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500€ TTC, selon le nombre de foyers participants (groupement de 2 foyers minimum).

Modalités et formulaires disponibles sur www.paysvoironnais.com rubrique Déchets / Aides et accompagnements

Astuce tri !

Si les déchets végétaux (tontes, feuilles...) sont à déposer dans votre composteur, ils sont à bannir du bac marron. Ce dernier est réservé exclusivement aux déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) à jeter en sacs compostables.

Vous souhaitez localiser un site de compostage partagé pour composter vos biodéchets ? Vous êtes intéressés par l'installation d'un site près de chez vous ? Rendez-vous sur www.paysvoironnais.com rubrique Déchets / Compost et jardins.

Pour connaître les dates des prochains ateliers, formations, s'inscrire : www.paysvoironnais.com rubrique agenda.



DOSSIER SUITE

> PASSER DU JETABLE AU DURABLE !

Couches, lingettes, mouchoirs, cotons, essuie-tout, protections féminines... les textiles sanitaires sont partout dans nos maisons et représentent 13% des ordures ménagères soit plus de 24kg de déchets par an et par habitant du Pays Voironnais. Pourtant, il existe de nombreuses alternatives permettant de réduire le poids de nos poubelles et l'impact sur notre santé et notre environnement, tout en faisant des économies.

Le Pays Voironnais vous accompagne lors de divers ateliers : **mode de vie zéro déchet, couture de protections menstruelles lavables, découverte des couches lavables...**

Les couches lavables, c'est un gain de 1 000€ par enfant et autant de déchets en moins (1 000 kg/an) !

Découvrez les prochaines dates sur :
www.paysvoironnais.com - rubrique agenda



Emprunter le pack Eco-événement pour des fêtes plus responsables

Le Pays Voironnais, en partenariat avec le Département de l'Isère, met à disposition des communes et des associations qui organisent des événements locaux des carafes et gobelets réutilisables, ainsi que des poubelles de tri pliables (Trinomad) et oriflammes (« Point Tri ») facilement transportables. Les packs sont à retirer au Site écologique de La Buisse.

- > Pour réserver gratuitement votre pack, rendez-vous sur : www.paysvoironnais.com rubrique **déchets/aides et accompagnements**
- > Pour réserver les poubelles « Trinomad » et oriflammes : zerodechet@paysvoironnais.com

> PENSER RÉEMPLOI !

Beaucoup d'objets sont jetés alors qu'ils pourraient encore servir. Certains pourraient être réparés ou être réutilisés sous une autre forme. Vêtements, meubles, électroménager, ordinateurs, livres, jouets...

La Ressourcerie du Pays Voironnais à La Buisse ou l'Association Passiflore à Tullins récupèrent les objets en bon état dont vous voulez vous séparer, pour les valoriser et les revendre à petits prix tout en créant des emplois.

La gestion des deux sites est assurée par deux associations de l'économie sociale et solidaire du territoire spécialisées dans l'accompagnement à l'emploi : Association Emplois verts et Ressourcerie et Passiflore.

Les recettes permettent de financer l'activité, les emplois et les formations du personnel en insertion.



+ d'infos :

> Site de La Buisse

Du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

Suivez La Ressourcerie du Pays Voironnais sur Facebook

04 76 55 77 66

> Site de Tullins

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h15

Services + : l'enlèvement de mobilier à domicile

04 76 07 80 88 ou debarras@passiflore-tullins.fr

Avant de remplacer vos objets, essayez de les réparer avec les bénévoles du Repair Café Pays Voironnais. Les ateliers « Repair Café » ont lieu tous les mois de façon itinérante.

+ d'infos :

repaircafe-paysvoironnais.fr

Il existe également de nombreux tutos sur Internet pour vous aider à réparer vous-même.

Retrouvez toutes les adresses utiles sur :

longuevieauxobjets.gouv.fr

→ BÉNÉFICIEZ DU BONUS RÉPARATION !

**Votre four à micro-ondes, votre sèche-cheveux ou votre lave-linge ne fonctionne plus ?
Votre pull ou vos chaussures sont abîmés ?**

Avant de les remplacer, vous pouvez essayer de les réparer grâce au bonus réparation, un dispositif qui vous permet de réparer à moindre coût vos appareils du quotidien, ainsi que vos textiles et chaussures.

Le bonus réparation est prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et est déployé depuis décembre 2022. Il s'agit d'un montant déduit directement de votre facture (votre produit doit avoir été réparé chez un réparateur labellisé). L'objectif est de lutter contre l'obsolescence programmée et inciter les Français à avoir une consommation écologiquement responsable.

> MOINS GASPILLER, MIEUX CONSOMMER !

Demander un gourmet bag au restaurant, préférer les achats en vrac ou à la coupe, apporter ses propres contenants pour éviter les emballages, cuisiner les restes, pratiquer le batch cooking ou encore la lactofermentation... Il existe de multiples astuces pour éviter le gaspillage.

Pour les produits cosmétiques ou ménagers, pas besoin de tout acheter. En fabriquant vous-même certains produits, vous évitez de jeter bien des emballages et en plus, vous utilisez des ingrédients plus naturels bien meilleurs pour la santé !

Du côté du mobilier, de l'électroménager ou des équipements multimédias, l'objectif est d'acheter pour faire durer. Autrement dit, d'opter pour des produits fiables et réparables, porteurs de labels environnementaux.

Afin de mieux vous informer sur le caractère réparable ou non d'un produit au moment de l'achat, un indice de réparabilité est obligatoire sur certains produits (lave-linge, smartphone, ordinateur portable, TV, tondeuse à gazon électrique, lave-vaisselle, aspirateur et nettoyeur haute pression).

> AGIR LOCALEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !

Le Pays Voironnais souhaite promouvoir les initiatives locales d'économie circulaire en favorisant l'émergence de projets locaux.

Vous êtes une association, un collectif citoyen ou une structure publique souhaitant porter un projet local, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'un immeuble ? Proposez un projet associatif ou citoyen pour booster l'économie circulaire sur le territoire, vous pouvez être soutenu et financé par le Pays Voironnais jusqu'à 500€ par projet !

Les projets déposés doivent entrer dans au moins l'une de ces catégories :

- sensibiliser et encourager,
- favoriser la consommation de proximité pour réduire les emballages
- favoriser les achats durables et responsables
- mutualiser des équipements utiles,
- allonger la durée de vie des objets,
- valoriser sur place les biodéchets.

Pour consulter les modalités, téléchargez le dossier :

www.paysvoironnais.com
rubrique **Déchets / Aides et accompagnements**



Pour en savoir + sur toutes les actions menées en matière de réduction des déchets, consulter les guides pratiques, participer à un atelier ou demander un stop pub : www.paysvoironnais.com ou [f Pays Voironnais](https://www.facebook.com/PaysVoironnais) - Officiel

Le Pays Voironnais a toujours été en pointe sur la question de la réduction des déchets. Près de 10 personnes accompagnent quotidiennement les particuliers, les communes et les professionnels pour réduire toujours davantage leur production de déchets. Réduire ses déchets, c'est faire un pas vers la sobriété, c'est moins de camions sur nos routes, et c'est bien sûr réduire l'impact écologique et financier de notre consommation. Et comme le dit l'adage : le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas.

Antoine Cloppet,
Vice-Président en charge des Énergies
Renouvelables et de la Valorisation des Déchets



ILS L'ONT DIT...

Le 21 mars célébrons l'eau !

Créée en 1993 par les Nations Unies, la Journée mondiale de l'eau* célèbre l'eau et sensibilise le grand public sur la situation des 2,2 milliards de personnes qui n'ont pas accès à une eau salubre. Elle invite également à prendre des mesures pour lutter contre la crise mondiale de l'eau et permettre l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030.

Cette année, la journée aura pour thème « La préservation des glaciers » et fait suite à l'adoption d'une résolution déclarant 2025 « Année internationale de la préservation des glaciers ». Une initiative visant à sensibiliser notamment au rôle indispensable joué par les glaciers dans le système climatique et le cycle de l'eau.

En effet, en raison du réchauffement climatique, les glaciers fondent plus vite que jamais et les zones gelées diminuent, ce qui rend le cycle de l'eau imprévisible et plus extrême. Pour des milliards de personnes, le recul des glaciers pourrait provoquer des événements dévastateurs comme des inondations, des sécheresses, des glissements de terrain et une élévation du niveau de la mer endommageant les écosystèmes. Préserver les glaciers est donc une question de survie pour la planète et les populations, nécessitant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de gérer plus durablement les eaux de fonte.

* La Journée mondiale a lieu le 22 mars mais sur le territoire les rendez-vous ont lieu le 21 mars.

LA JOURNÉE DE L'EAU EN PAYS VOIRONNAIS

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Pays Voironnais propose deux temps forts le 21 mars avec Simon Porcher, professeur à l'Université Paris Dauphine et auteur de l'ouvrage « La fin de l'eau ».

Une rencontre à destination des professionnels

sur la thématique de la préservation de l'eau à l'échelle locale qui se déroulera Salle Pallas - Villages du Lac de Paladru de 15 h à 16 h 30. Simon Porcher partagera son regard expert sur la question cruciale de l'eau.

De la politique tarifaire à la réutilisation des eaux usées traitées en passant par la rénovation des circuits de distribution, il nous plongera également dans les nécessaires solutions à mener pour anticiper les modifications du cycle de l'eau déjà à l'œuvre.

Une conférence grand public

sur la thématique de l'eau comme bien commun, aura lieu le 21 mars de 18 h à 20 h au cinéma PassRL le Mail à Voiron.

À travers un grand entretien, nous explorerons avec Simon Porcher les manières de mettre en commun nos moyens d'action dans la gestion de ce bien commun. Grâce à des retours d'expériences sur des initiatives locales, Simon Porcher proposera des solutions à mettre en œuvre ici et maintenant. Une place sera donnée aux questions du public lors de ce temps d'échanges.

Sur inscription

www.paysvoironnais.com

à votre SERVICE

n°335 Mars 2025

Pays Voironnais MAG



p21

Place au Voiron Jazz Festival !



p22

Bientôt le printemps, pensez au service Mvélo+

À la Ressourcerie, on valorise les objets, mais pas seulement...

p23



ENVIRONNEMENT

L'eau en questions...

Régulièrement le Conseil de Développement du Pays Voironnais va à la rencontre des habitants pour en savoir plus sur leur perception de différents sujets et étayer ainsi ses travaux.

C'est sur le sujet crucial de l'eau que portera son prochain questionnaire. En effet, comme l'ont montré les réponses des habitants lors de la précédente consultation sur le Plan Climat, l'eau fait aujourd'hui partie de leurs principales préoccupations liées à l'environnement. Canicules à répétition, inondations, incendies, chacun d'entre nous a pris conscience de l'impact du changement climatique dans nos vies et des risques qui en découlent. En consultant dans un premier temps le grand public utilisateur d'eau pour un usage domestique, le Conseil de Développement entend en savoir plus sur la perception des habitants, mais aussi recueillir leurs éventuels

besoins et questionnements sur le sujet. Dans un second temps d'autres questionnaires seront diffusés auprès de cibles professionnelles comme les agriculteurs et les industriels.

Pour participer, rendez-vous sur www.paysvoironnais.com, en page d'accueil et dans la rubrique Conseil de Développement.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT :
UNE INSTANCE D'EXPRESSION
CITOYENNE

Présent dans toutes les métropoles et intercommunalités de plus de 50 000 habitants, le Conseil de Développement a pour objectif d'enrichir et d'éclairer la décision politique.

Les citoyens bénévoles qui le constituent produisent des avis sur les enjeux du territoire soit par saisine des élus soit de leur propre initiative.

Pour rejoindre le Conseil de Développement :
anouck.lettermann@paysvoironnais.com
04 76 93 16 78
(les lundis, mardis, jeudis).



LOISIRS

Place au Voiron Jazz Festival!

L'arrivée du printemps signe aussi la saison du jazz en Pays Voironnais! Au programme de cette 14^e édition : 9 concerts dans le « in », de nombreux événements partout sur le territoire, et des concerts « off » tous les jours du 20 mars au 5 avril.

Le festival s'ouvrira avec l'énergie rock et cinématographique du groupe Buck, puis un hommage au grand Claude Nougaro porté par le Big Band de Fontaine et le chanteur David Linx.

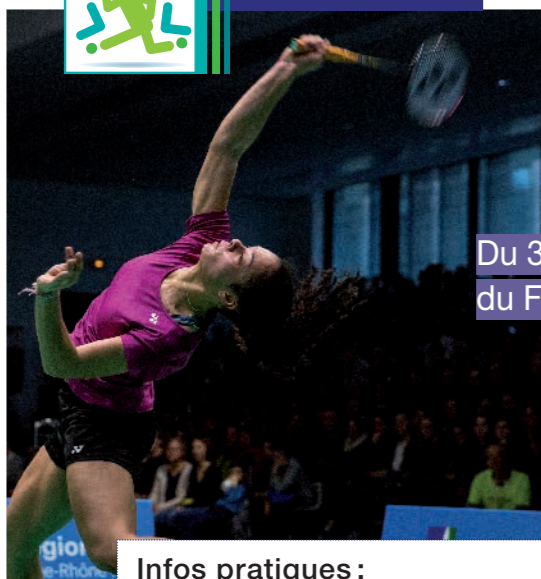
Le jazz est une musique du métissage, comme le prouvent les concerts de Caja Negra (mélant jazz, flamenco et musique du Moyen-Orient) et Abraham Reunion et leurs solides influences caribéennes, ou encore le projet Gam'Lov'Vibes où l'orchestre des élèves du Pays Voironnais relèvera le défi de mêler jazz et gamelan balinais.

Enfin, le Voiron Jazz Festival, c'est une programmation internationale qui place Voiron sur le grand planisphère du jazz. Cette année, découvrez entre autres le délirant brass band d'Amsterdam Gallowstreet, le quartet américain Danilo Pérez, John Patitucci, Brian Blade et Ravi Coltrane ou encore la jeune bassiste polonaise Kinga Glyk qui ouvrira la grande soirée de clôture du festival au Grand Angle.

Découvrez toute la programmation sur voironjazzfestival.com



SPORT



Le rendez-vous du badminton à ne pas manquer!

Du 3 au 6 avril, le Campus La Brunerie accueillera la 6^e édition du FZ FORZA Alpes International U19.

Durant 4 jours, la salle Everest accueillera les meilleurs jeunes joueurs mondiaux de badminton à l'occasion de la sixième édition du FZ FORZA Alpes International.

Le jeu lors d'un spectacle de haut niveau. Les espoirs locaux seront bien représentés, notamment avec Thibault Gardon, double champion d'Europe U19, licencié au club de L'Isle d'Abeau et qui s'entraîne au pôle France de Strasbourg.

Une nouvelle fois, des badistes en provenance d'Europe, mais aussi d'Inde, de Malaisie, de Singapour et de Thaïlande seront présents pour se disputer les titres mis en

Infos pratiques:

Billets à partir de 2€. Entrée gratuite le 3 avril.
Salle Everest - Campus La Brunerie,
180 boulevard de Charavines à Voiron

+ D'INFOS

Billetterie sur: alpes-international.com



ENVIRONNEMENT

Luttons contre le frelon asiatique!



Classé comme espèce exotique envahissante, le frelon asiatique est un prédateur ayant un fort impact sur la biodiversité.

Il représente également un danger important pour les insectes pollinisateurs et notamment les abeilles dont il peut décimer très rapidement les colonies. En général, il n'est pas agressif envers l'homme sauf lorsque le nid est dérangé où il peut devenir particulièrement dangereux. C'est pourquoi la destruction des nids doit impérativement être effectuée par un spécialiste.

Généralement, les nids sont construits à la cime des arbres, ils peuvent atteindre jusqu'à 80 cm de diamètre.

Si vous suspectez la présence du frelon asiatique (nid ou individu) sur une zone, merci d'en faire le signalement sur:

www.frelonsasiatiques.fr





DÉPLACEMENTS

Bientôt le printemps, pensez au service Mvélo+

Pour vos déplacements de proximité, le vélo peut être une solution adaptée. Pour un jour ou pour toujours, Mvélo+ vous permet de l'essayer ou de l'adopter !

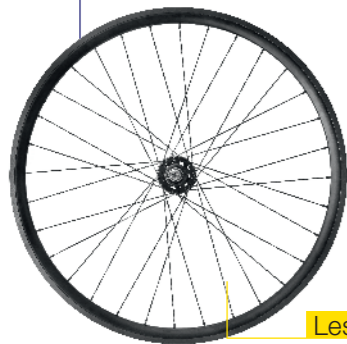


En savoir + sur le service
www.veloplus-m.fr
 Agence Mobilité
 4 av. des Frères Tardy
 Voiron.

Mvélo+ c'est un service de location de vélos de courte ou longue durée. Pour découvrir toutes les formules offertes, rendez-vous dans l'agence située à proximité de l'Agence Mobilité de Voiron.

Sur place, vous pourrez accéder à tout un panel de vélos en location de courte durée (à partir d'1 jour) ou de longue durée (jusqu'à 1 an pour les vélos classiques). Vélo musculaire, vélo à assistance électrique, vélo cargo VAE ou musculaire, vous trouverez forcément la monture qui vous conviendra.

Des accessoires sont également disponibles: sacoche, panier... Et l'entretien de votre vélo est compris dans le prix !



Les +

Vous êtes titulaire d'un abonnement de transports : Pays Voironnais, Car Région Isère, MReso, CITIZ, TER, vous avez moins de 25 ans, votre quotient familial est inférieur ou égal à 900 € ? Vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit, et si vous êtes salarié, votre abonnement peut être pris en charge jusqu'à 75 % par votre employeur.

Les Minibox

Vous êtes habitants d'un quartier dépourvu de stationnement vélo sécurisé et vous êtes au moins 3 personnes à en faire la demande ? Mvélo+ étudiera la possibilité d'implanter une Minibox, une consigne sécurisée pour 5 vélos.



> DES CONSIGNES SÉCURISÉES

Pour garer votre monture en toute sécurité, 5 consignes sécurisées sont disponibles à Champfeuillet à Voiron, au Gay Giratoire à La Buisse, à Plan Menu à Coublevie, au Parking Bièvre-Dauphine à Rives et à la gare de Réaumont / Saint-Cassien. Un bon moyen d'utiliser les transports en commun pour la suite de votre parcours, sans crainte de vous faire voler votre vélo.

LA NOUVEAUTÉ :

Vous pourrez réserver votre place en ligne sur Mvélo+. Et les consignes sont dotées d'une vidéosurveillance et d'un service d'astreinte 24h/24 en cas de problème. Tarif annuel : 49 €.

Des itinéraires



Dans le cadre de son schéma vélo, le Pays Voironnais vous propose 65 km d'itinéraires vélo jalonnés sur 12 communes du territoire : Charnècles, La Murette, Moirans, Réaumont, Rives, St-Blaise du Buis, St-Cassien, St-Jean de Moirans, Tullins, Voiron, Voreppe et Vourey. Ils garantissent des déplacements à vélo plus en sécurité pour aller travailler, faire des courses, se rendre à l'école, se promener... Ces itinéraires situés sur des routes à très faible trafic automobile sont signalés par des panneaux de signalisation directionnels verts et blancs.

Téléchargez la carte : www.paysvoironnais.com, rubrique Mobilités



GESTION DES DÉCHETS

À la Ressourcerie on valorise les objets, mais pas seulement...

Jeunes, moins jeunes, Français, étrangers, réfugiés... chaque année, la Ressourcerie accueille de nombreux salariés de tout horizon avec des difficultés et des parcours très différents. Tous ont cependant un point commun : besoin d'un coup de pouce pour réintégrer la vie active et s'épanouir.



Gérée par deux associations d'insertion professionnelle du territoire spécialisées dans l'accompagnement à l'emploi - Association Emplois verts et Ressourcerie et Passiflore, la Ressourcerie est un véritable tremplin pour réintégrer la vie active et bénéficier d'une expérience en découvrant de nouveaux métiers.

Rencontre avec deux jeunes femmes dynamiques et très motivées arrivées depuis peu en France et en contrat depuis deux ans : Valéria, Ukrainienne et Amel, Algérienne.

➔ En quoi consiste votre travail ?

« Nous effectuons diverses tâches comme le tri des objets, des vêtements, l'étiquetage, la mise en rayon, et surtout pour ma part la sécurité. Devenir agent de sécurité, c'est mon rêve depuis toute petite. J'aime ce côté surveillance, médiation et relationnel avec les clients. On gère des situations pas toujours évidentes. Par exemple, des gens échangent les étiquettes de prix ou les arrachent, certains essaient de sortir sans payer, il faut alors échanger et garder son calme... » explique Amel.

« On accueille également les personnes, on les renseigne, les oriente, on répond à leurs questions... Au début, c'était difficile car j'avais peur de ne pas comprendre les questions mais maintenant c'est ce que je préfère » raconte Valéria.

➔ Qu'aimez-vous à La Ressourcerie ?

« Ce que j'aime particulièrement, c'est que lorsque l'on donne quelque chose, cela peut resservir à une autre personne, on donne une autre chance à un objet, un vêtement... c'est mieux pour l'écologie. On peut aussi trouver des choses vintage que l'on ne trouve plus ailleurs. »

« Les objets sont vendus à petits prix et cela permet à beaucoup de personnes de se procurer des meubles, de la vaisselle, des vêtements... qu'ils ne pourraient sans doute pas acheter dans un magasin traditionnel. » ajoute Amel.

➔ Vos projets ?

Valéria : « J'économise pour faire une formation en esthétique ou alors j'aimerais travailler dans un restaurant japonais pour la fabrication des sushis, j'adore ça et j'ai une formation en cuisine et des diplômes dans ce domaine. »

Amel : « En mars, j'ai un entretien pour me permettre de suivre une formation et devenir agent de sécurité et j'espère réaliser mon rêve. »

Lorsqu'on leur demande ce qu'elles préfèrent au quotidien, leur réponse est unanime.

« L'ambiance, la gentillesse des chefs, la solidarité... on est une vraie petite famille qui nous encourage au quotidien. Partir va être difficile, on aimerait bien rester mais nous devons continuer notre parcours, nos formations. »

En bref, la Ressourcerie, ce n'est pas seulement permettre à des objets de connaître une seconde vie et d'éviter le gaspillage, c'est aussi proposer une offre de produits à moindre coût tout en créant des emplois pour des personnes en contrat d'insertion.

Et tout cela est possible, grâce aux dons des habitants. En 2024, 1 140 tonnes de dons ont permis à 70 personnes de bénéficier d'un emploi.

Horaires dépôt d'objets et magasin

Du mardi au samedi de 10h30 à 17h30. Fermeture les jours fériés.

Il est important de ne rien déposer en dehors des jours d'ouverture.

Infos : www.paysvoironnais.com



BRANCHES
COPEAUX
HERBES
FEUILLES MORTES
FLEURS FANÉES
DÉCHETS ALIMENTAIRES...

- d'engrais chimiques
- d'eau
- de transport en déchèterie
- + de temps pour jardiner

**RÉUTILISEZ,
PAILLEZ, COMPOSTEZ...**

DÉCHETS VERTS & ALIMENTAIRES
DES CONSEILS ET ATELIERS POUR JARDINER 100% MAISON

+ D'INFOS

zerodechet@paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel

www.paysvoironnais.com

